

cinq années ; en 1868 pour chaque \$100 de droit perçu, \$5.41 ont été dépensées, en comparaison avec \$4.40 pour chaque \$100 en 1892. Le tableau suivant montre le coût total, et le coût par \$100 de perception des droits de douane, pour chaque année depuis 1868. Les chiffres de la colonne du revenu représentent le montant perçu dans chaque année.

COUT DE LA PERCEPTION DES DROITS DE DOUANES, 1868 A 1892.

ANNÉE.	Revenu des douanes.	COUT DE LA PERCEPTION.		ANNÉE.	Revenu des douanes.	COUT DE LA PERCEPTION.	
		Total.	Par \$100 perçues.			Total.	Par \$100 perçues.
	\$	\$	\$ cts.		\$	\$	\$ cts.
1868..	8,819,432	477,504	5 41	1881.	18,500,786	717,704	3 88
1869..	8,298,910	496,050	5 98	1882.	21,708,837	723,914	3 33
1870..	9,462,940	505,109	5 34	1883.	23,172,309	757,246	3 27
1871..	11,843,656	500,441	4 23	1884.	20,164,963	798,838	3 96
1872..	13,045,493	528,736	4 05	1885.	19,133,559	791,538	4 14
1873..	13,017,730	567,765	4 35	1886.	19,448,124	798,478	4 10
1874..	14,421,883	727,629	5 04	1887.	22,469,706	819,132	3 64
1875..	15,361,382	682,674	4 44	1888.	22,209,642	848,984	3 81
1876..	12,833,114	721,009	5 62	1889.	23,784,523	862,486	3 62
1877..	12,548,451	721,605	5 75	1890.	24,014,908	871,765	3 62
1878..	12,795,693	714,528	5 58	1891.	23,481,069	898,731	3 82
1879..	12,939,541	719,711	5 56	1892.	20,550,474	902,820	4 39
1880..	14,138,849	716,126	5 06				

230. Les dépenses encourues pour la perception des droits de douane a été \$1.02 de moins par chaque \$100 en 1892 qu'en 1868, quoique ces droits aient été de beaucoup plus considérables, ce qui prouve qu'il en coûte plus de percevoir un faible droit de douane qu'un très élevé. Considérant la grande étendue du Canada, et la longueur de ses frontières avec le nombre de ports d'entrée qu'il lui faut entretenir, le coût de la perception peut être considéré comme très modéré. Aux Etats-Unis cette perception a été de \$3.75 pour 100 et dans le Royaume-Uni \$4.55 pour 100 pour 1891.

Réduction dans le coût de la perception

231. Ce qui suit est un état pour les dernières vingt-cinq années des principaux articles sur lesquels les impôts ont été perçus comme droits de douane et d'accise. Comme le tarif a subi certains changements durant cette période, principalement en 1879, des comparaisons ne peuvent être strictement faites d'une année à l'autre et les chiffres doivent toujours être considérés en rapport avec le tarif alors en force :—

Sources des impôts, 1868-1892.